

2017

Sondage
« *Quelles sont vos pratiques en matière d'EvRP ?* »



GRIPHE Conseil

26/06/2017



Dans le cadre de mon activité de conseil, formation et accompagnement des entreprises sur les sujets de santé, sécurité et qualité de vie au travail, j'ai observé et confirmé un point de vue après quelques mois d'activité. Le document unique d'évaluation des risques prend quasiment autant de formes qu'il existe d'entreprises.

Suite à quelques échanges avec des créateurs et vendeurs de logiciels, je souhaitais me voir confirmer ou non la place de ceux-ci dans la gestion des risques professionnels en entreprise.

Je vais vous livrer les résultats de vos réponses et commentaires.

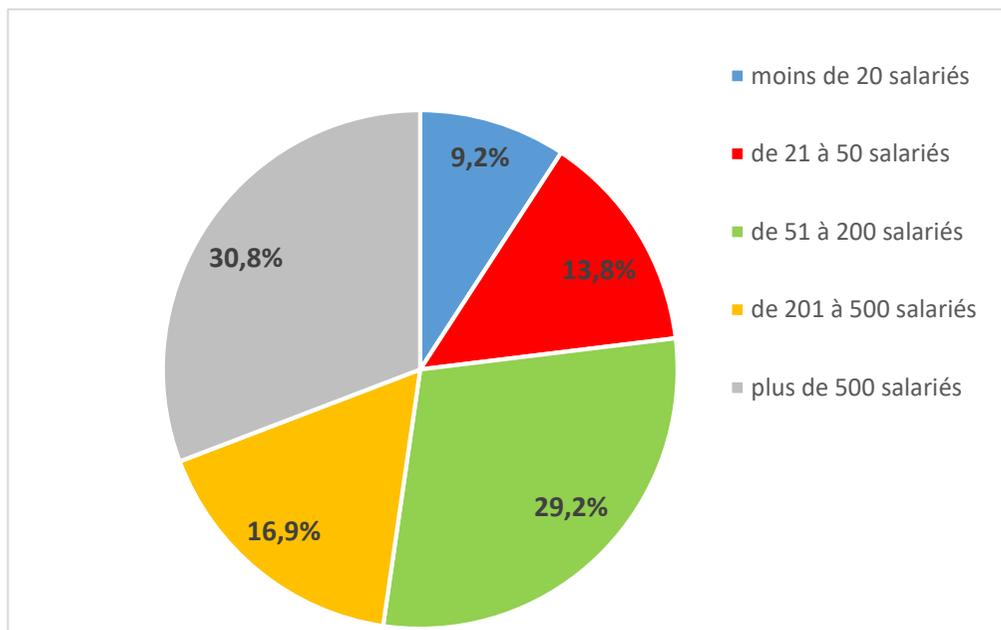
Il ne s'agit en aucun cas d'une étude académique, ni traitée selon les standards statistiques établis. Les commentaires que j'é mets engage ma seule responsabilité et font échos à ma connaissance professionnelle sur le sujet. Ils sont sans doute, d'une subjectivité certaine liée à mon passée, mes rencontres, mon expérience et donc mon avis...

Organisations répondantes et champ du sondage

Les entreprises répondantes sont hétérogènes en effectifs : elles vont de moins de 10 personnes à plus de 150.000 salariés.



1 – Effectif de l'entreprise et positionnement ou non au sein d'un Groupe plus large



J'avais une crainte en lançant ce sondage, celle de voir uniquement des entreprises de taille importante répondre eu égard aux médias utilisés pour relayer cette demande.

La première satisfaction de l'analyse de ces réponses est donc venue de la répartition des répondants qui pour près d'1/4 sont issus d'entreprises de moins de 50 salariés et surtout pour plus de 50% sont employés dans des organisations de moins de 200 salariés.

Ce point peut paraître anodin, il s'agit pourtant de la priorité d'un ministère du travail et des DIRECCTE d'accompagner « mieux » les entreprises de moins de 250 salariés.

Souvent moins structurées, elles accusent un retard sur l'approche du risque professionnel et peuvent générer plus de sinistres corporels que les entreprises de taille plus importante.

La limite de l'analyse précédente réside dans le fait que 65% des répondants sont intégrés à un Groupe plus large. Un autre point est intéressant dans ces réponses, on y retrouve un certain nombre d'ETI (25% du total) en multi-établissements.

POINT D'ATTENTION : Partant du postulat que l'EvRP était existante, ce sondage ne met aucunement en exergue les entreprises et organisations ne répondant pas à l'obligation réglementaire de formalisation de l'évaluation des risques. Il est également orienté vers des personnes dotées d'une certaine sensibilité si l'on se réfère aux médias utilisés (blog SST et QVT, linkedin, carnet d'adresses mails dans le domaine S&ST).

2 – Sur la mise en œuvre, la perception et la place de l'évaluation des risques :

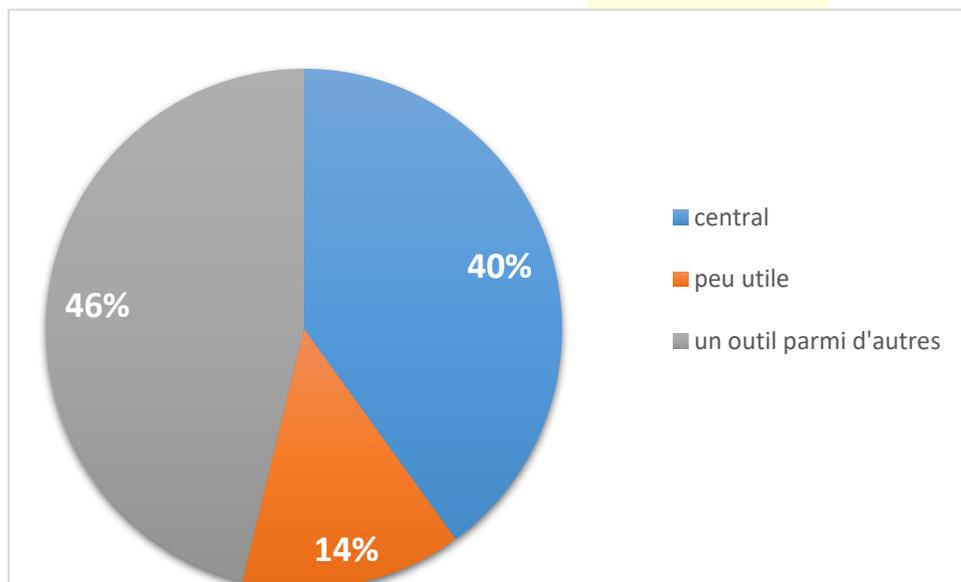
Etes-vous l'acteur principal de l'évaluation des risques et quelle est votre perception sur l'évaluation des risques ?

76% des répondants sont les acteurs principaux de l'évaluation des risques.

- 58% de ceux-ci trouvent l'évaluation des risques « indispensable »
- 42% la trouve « utile »
- Une satisfaction pour le préventeur que je suis se trouve dans le 0% pour qui l'EvRP « ne sert à rien »

24% des répondants ne sont pas les acteurs principaux de l'EvRP et pour eux :

- 80% de ceux-ci trouvent l'évaluation des risques « indispensable »
- 20% la trouve « utile »
- Une seconde satisfaction pour le préventeur que je suis est que 0% indique que l'EvRP « ne sert à rien »



Dans votre organisation de la gestion S&ST, le document unique est ?

L'évaluation des risques et le document unique ont-ils la place qui est la leur ?

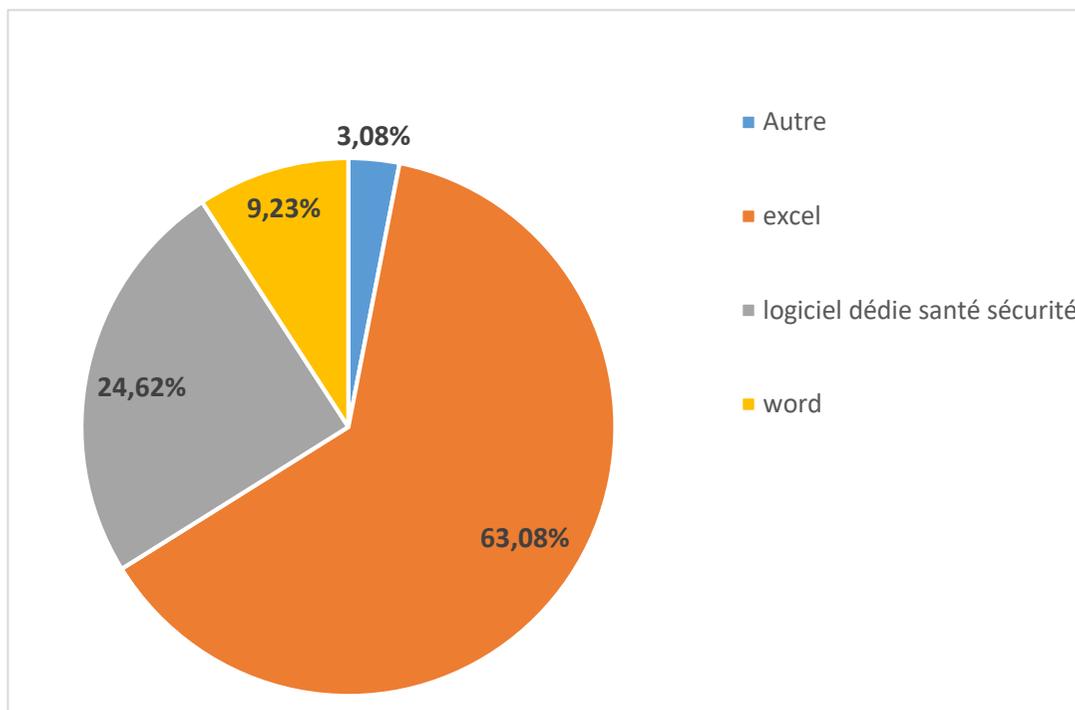
Si 40% des répondants placent le document unique comme central dans leur gestion de la S&ST doit-on être satisfait ou non d'une telle proportion ? En toute « subjectivité », je suis convaincu que c'est l'outil central par excellence, ne serait-ce que dans le but du plan d'actions unique visant à faciliter l'approche sur ce sujet. Il convient de le replacer au cœur des organisations en en faisant un outil de progrès et non seulement une obligation réglementaire.

Pour près de la moitié des répondants, il s'agit d'un outil parmi d'autres

14% considèrent le document unique comme peu utile et ces derniers sont répartis à 50/50 entre acteurs principaux ou non de l'évaluation des risques, ce qui peut paraître surprenant.



3 – quel support pour vos évaluations des risques ?



Surpris, je n'en suis pas certain tant j'ai vu de formes différentes et de préventeurs exaspérés par des solutions logiciels, a priori, inadaptées à leurs besoins. Toutefois je m'attendais à avoir plus de 25% d'entreprises s'appuyant sur un logiciel dédié.

Parmi les propositions faites, se trouvait également les logiciels intégrés RH ou QHSE, aucun de vous ne semble avoir d'outil de ce type.

A plus de 70%, vous utilisez un support office (word ou excel) pour votre document unique.

Les répondants « autres » ont des solutions développées en interne, voire mixent de l'excel pour l'EvRP et une solution logiciel pour le risque chimique par ex.

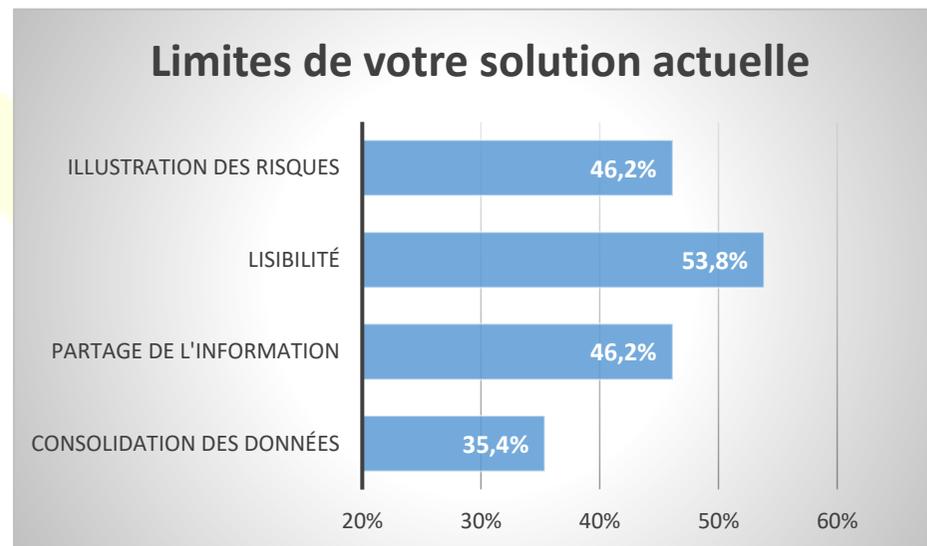
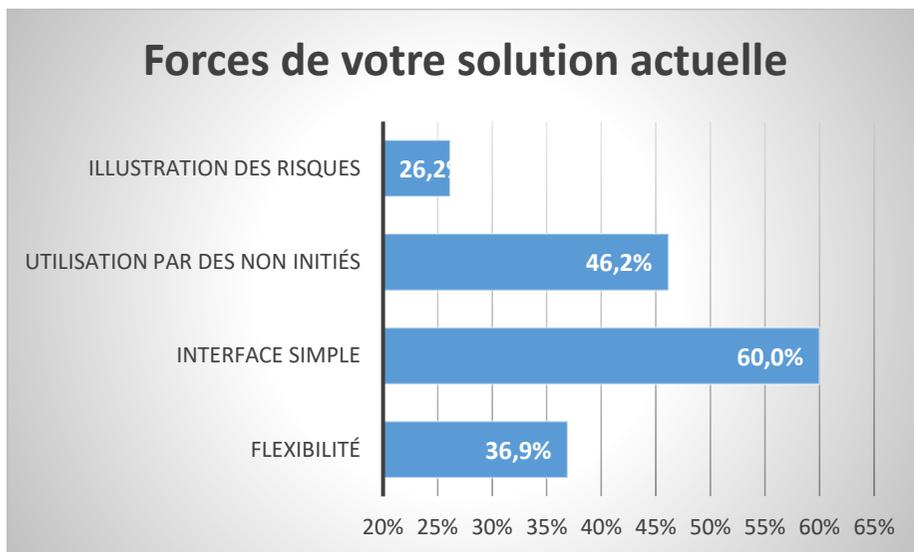
Les logiciels mis en avant sont :

- Tesse, sistema ambiente, Préventéo, Prévisoft, AZTEKA, ITGA, HESTIA, les experts HSE, Winlassie, HSE tools, HR-Manager, Sierpe, Andeline, Didero, OPPBTP

Je peux vous dire que j'ai découvert un certain nombre de produits par ces résultats (*je connais d'autres logiciels en complément qui ne sont pas listés ci-dessus, le marché semble être vraiment très éclaté...*)

Le marché est donc composé de nombreux outils, parfois métiers, pour la réalisation de l'évaluation des risques. Chaque outil semble avoir ses avantages et inconvénients comme excel.

4 – Forces et limites des solutions actuelles (plusieurs réponses possibles)



Si comme nous l'avons vu, vous êtes 25% à utiliser des logiciels dédiés, la lecture des résultats des forces et limites des outils est singulière.

Que l'on soit avec un logiciel dédié ou avec excel/word, les forces et limites sont assez proches dans leurs répartitions.

Les deux graphes ci-dessus, pourraient s'appliquer quasi à l'identique pour chacune des populations utilisatrices.

On comprend finalement mieux le pourquoi de la non démocratisation des logiciels car s'ils n'amènent aucune plus value en comparaison à excel (du point de vue utilisateur), pourquoi investir dans un tel outil ?

Si aucun ne répond véritablement au « pains » de l'utilisateur final ou complique une tâche, il semble difficile de tendre vers l'un ou l'autre des outils.

5 – Utilisation de nouvelles technologies pour la pratique de l'évaluation des risques

L'utilisation de tablette ou du smartphone reste marginale pour réaliser l'évaluation des risques ou alimenter le document unique. Il semble néanmoins que vous soyez près de 60% à penser qu'une application mobile ou smartphone est viable dans votre environnement de travail dans le but de simplifier / aider à la remontée d'information liée à l'évaluation des risques.

L'un des répondants, d'une entreprise de transport, a découvert, par ce sondage l'existence d'une application dédiée.

AVIS / DISCUSSION

Excel et word sont-ils nos meilleurs ou pires ennemis et quels sont réellement les apports des logiciels dédiés ?

Les informations recueillies sont riches d'enseignements et confirment les observations que nous faisons souvent en qualité de préventeur, la suite office à de beaux jours devant elle tant elle est accessible et malléable par l'utilisateur. Pourtant, les fichiers à plus de 1000 lignes sont fréquents lorsque l'on parle d'évaluation des risques dans des entreprises de plus de 200 salariés.

Notre perception de l'évaluation des risques est sans doute encore trop reliée à l'obligation réglementaire et la crainte de l'impact juridique. Nous nous empêchons, par ce biais, trop souvent, d'en faire un réel levier de progrès. Par crainte de la sanction, les détails sont hyperdéveloppés au détriment de l'essentiel. C'est ainsi que l'animateur de prévention/sécurité se trouve cantonné à un rôle administratif perdant ainsi peu à peu le lien avec la réalité terrain. Il me semble qu'il faut peut-être tenter de réaliser une EvRP moins experte en donnant la main aux équipes et améliorer notre perception de ce qui fonctionne bien pour valoriser les bonnes pratiques car l'EvRP c'est aussi s'appuyer sur les réussites pour les faire connaître et les reproduire.

Les logiciels, s'ils n'offrent pas cette simplification, ne peuvent se développer plus qu'aujourd'hui.

A vouloir être parfait, voire même ajouter des systèmes de calculs, d'évaluations,... on peut comprendre qu'un tableau excel semble être plus accessible pour le commun des préventeurs. A ces derniers de faire attention à ne pas complexifier leurs tableaux avec des macros et des liens incompréhensibles pour le commun des salariés...